

Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures Littoral sous surveillance

Annie Lebel

Numéro 121, été 2009

Rives et dérives

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/15667ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lebel, A. (2009). Battures de Saint-Augustin-de-Desmaures : littoral sous surveillance. *Continuité*, (121), 48–50.

BATTURES DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures, dont 95 % de l'habitat est protégé par la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel, font partie de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent.

Photo : Audrey Lachance

Littoral sous

Les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures représentent un échantillon de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, un précieux écosystème qui requiert une haute protection.

Heureusement, la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel veille au grain, appuyée par la communauté riveraine augustinoise.

par Annie Lebel

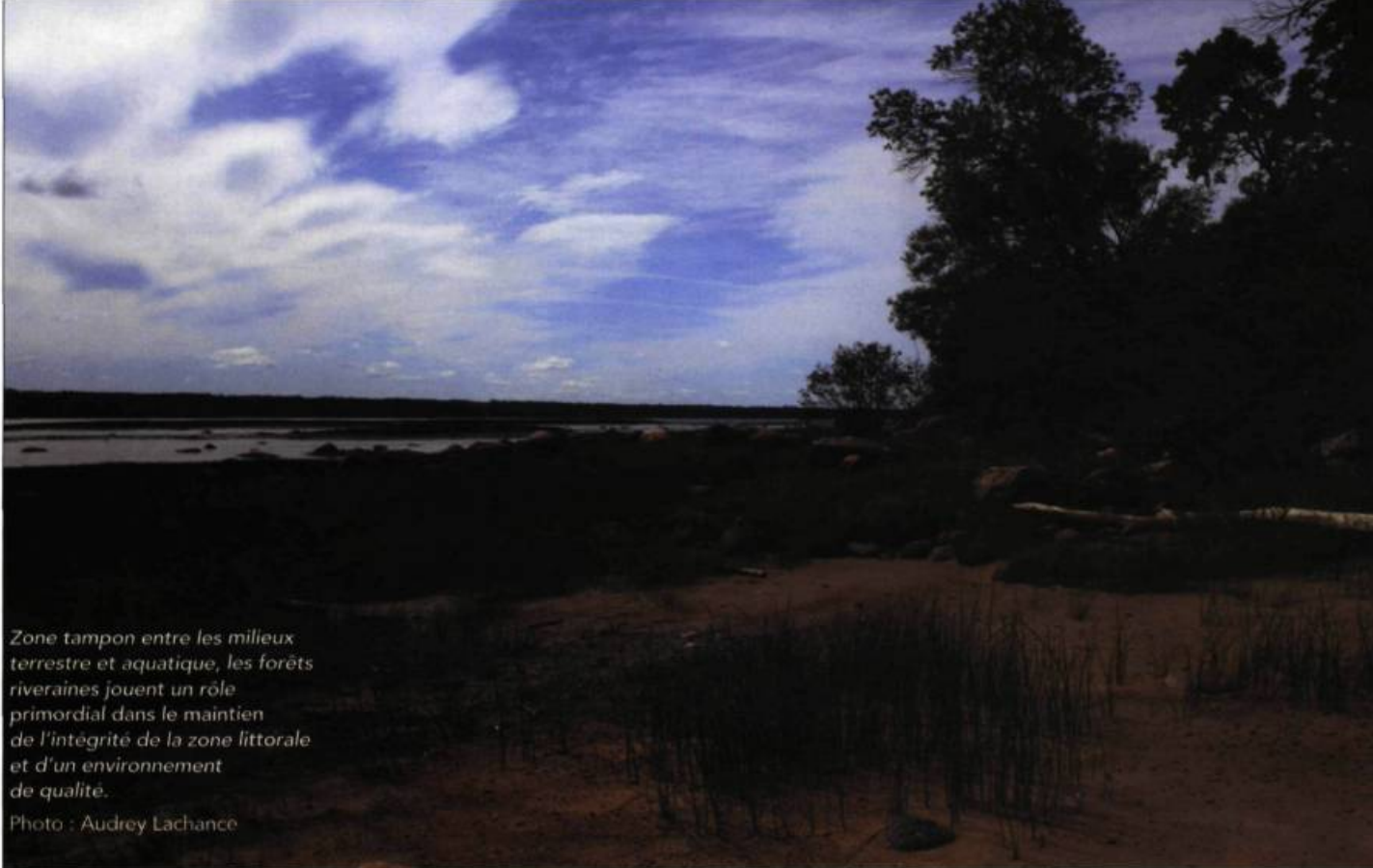
Situées à une vingtaine de kilomètres en amont de Québec, les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures font partie de l'estuaire d'eau douce du fleuve Saint-Laurent. Cette portion de l'estuaire, comprise entre Grondines et Saint-Jean-Port-Joli, se distingue par l'amplitude des marées d'eau douce, qui atteint jusqu'à 5 m. Pour les ministères québécois et canadien de l'Environnement et pour plusieurs groupes environnementaux, cet écosystème représente une cible prioritaire en matière de conservation des

habitats, car on y trouve des sous-espèces et des variétés de plantes très rares, adaptées aux conditions changeantes des battures. De plus, les milieux humides de l'estuaire d'eau douce servent d'aire d'alimentation, de repos et de reproduction pour plusieurs espèces fauniques.

Dans la région de Québec, les battures de Saint-Augustin constituent l'un des rares sites aux abords du fleuve dont l'intégrité n'a pas trop été affectée par le développement résidentiel, récréotouristique et industriel. Afin d'assurer la pérennité de cet écosystème, une dizaine de bénévoles ont créé, en 1991, le Comité de l'anse Saint-Augustin, entreprenant les premières dé-

marches de protection et de mise en valeur des battures, avec le soutien du ministère de l'Environnement du Québec.

À partir de 1996, le Comité de l'anse Saint-Augustin, devenu la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN), a entamé une série d'acquisitions de terrains en bordure du fleuve à des fins de conservation, grâce à la collaboration d'organismes subventionnaires. Puis, le partenariat établi en 2004 avec Canards Illimités Canada pour l'acquisition de 217 hectares de battures a propulsé la FQPPN à l'avant-scène. Cet organisme sans but lucratif fait partie du Réseau de milieux naturels protégés, qui regroupe



Zone tampon entre les milieux terrestre et aquatique, les forêts riveraines jouent un rôle primordial dans le maintien de l'intégrité de la zone littorale et d'un environnement de qualité.

Photo : Audrey Lachance

surveillance

une quarantaine d'organismes propriétaires ou gestionnaires de sites naturels. Grâce à ce mouvement de conservation, des milliers d'hectares de terres privées sont protégés, renforçant ainsi le réseau québécois d'aires naturelles protégées. Jusqu'à présent, les démarches entreprises par la FQPPN et ses partenaires ont permis d'acquérir et de protéger près de 400 hectares de battures et de boisés riverains à Saint-Augustin-de-Desmaures. En plus de ses actions de conservation des écosystèmes naturels et de la biodiversité, la FQPPN veille à sensibiliser les décideurs, les riverains, les utilisateurs et la population à la sauvegarde des milieux naturels et des paysages, mais aussi à les mobiliser.

LES BIENFAITS DE LA MOBILISATION CITOYENNE

Puisque les activités qui se déroulent en périphérie des battures ont un impact sur la qualité des habitats et la survie des espèces, la FQPPN a mis en œuvre un programme pour impliquer la communauté augustinoise dans la protection de la zone riveraine. L'objectif principal de ce

programme : restaurer et renaturaliser des portions de rives dégradées. Actuellement, les murs de soutènement en béton et les enrochements occupent un tronçon d'environ 5 km, soit 53 % des rives. Environ 30 % de ces infrastructures sont désuètes ou dégradées. Leur réfection sera bientôt nécessaire afin de freiner l'érosion des berges et de protéger les propriétés riveraines. De plus, les rives ont été déboisées sur d'importants segments, dont certains doivent être restaurés. Afin de promouvoir la qualité du littoral et l'adoption par les riverains de saines pratiques à son égard, la FQPPN a publié au printemps 2007 un guide intitulé *Le littoral de Saint-Augustin-de-Desmaures, une flore et un paysage à protéger* ! La qualité de la rive a été évaluée chez certains propriétaires, qui ont ensuite reçu des recommandations sur l'aménagement ou l'amélioration de leur terrain. À ce jour, 70 % des riverains rencontrés se sont engagés à prendre en considération les recommandations de la FQPPN en matière de restauration et de renaturalisation des rives. En 2008, trois terrains ont été renaturalisés afin de servir de parcelles de démonstration. Plus d'une quinzaine de



Le parc municipal du Haut-Fond, qui couvre 20 hectares, est le seul accès public au fleuve à Saint-Augustin. Son sentier et ses panneaux d'interprétation permettent aux citoyens de découvrir un échantillon des battures et des boisés riverains.

Photo : Joan Ross



La gentiane de Victorin ne pousse que dans l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent. Exceptionnellement riches, les battures de Saint-Augustin-de-Desmaures abritent 13 des 14 espèces végétales en situation précaire de l'estuaire d'eau douce.

Photo : Frédéric Coursol

propriétaires ont manifesté leur volonté de restaurer leur portion de rive.

Lorsque la renaturalisation ne suffit pas à contrer les problèmes d'érosion, des travaux plus complexes de stabilisation ou de restauration d'ouvrages doivent être entrepris. Afin de soutenir les propriétaires, la FQPPN participera bientôt à un projet de restauration d'un segment de rive, afin d'identifier des moyens efficaces et des solutions techniques adaptées aux conditions. À l'automne 2008, la FQPPN a lancé le concours « Je prends soin de mon fleuve », qui rend hommage aux riverains ayant accompli des gestes exemplaires de respect ou de revitalisation du milieu naturel riverain. Ceux-ci deviendront une source d'inspiration pour la centaine de citoyens résidant aux abords des battures de Saint-Augustin.

La FQPPN a par ailleurs confié à une firme spécialisée en architecture du paysage la réalisation d'une étude sur le paysage du chemin du Roy et du fleuve dans les limites de Saint-Augustin. Cette étude a permis « d'identifier les composantes

paysagères d'intérêt et de mettre en évidence l'influence de la biodiversité sur le paysage ». Des recommandations pour mieux protéger et mettre en valeur ces composantes ont ensuite été faites à la Ville. À titre d'exemple, la protection des boisés attenants au fleuve ou situés en bordure du chemin du Roy, d'une superficie totale de 430 hectares, est identifiée comme prioritaire. L'aménagement d'un sentier sur le rebord de la falaise, qui procurerait aux citoyens des points de vue exceptionnels sur le fleuve, les battures et les boisés riverains, est aussi à l'étude.

Ayant foi en l'implication de la communauté, la FQPPN souhaite que son projet de conservation des battures et des boisés riverains de Saint-Augustin devienne un projet collectif auquel les décideurs et les citoyens participeront activement. Et un modèle dont d'autres communautés riveraines du Saint-Laurent pourront s'inspirer.

■ Annie Lebel est biologiste et chargée de projet à la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel.



Face
au grand
fleuve,
le charme
discret
d'une villa
du XIX^e siècle.

Auberge du Porc Épic

427, rue du Patrimoine Ouest
Cacouna G0L 1G0
(418) 868-1373 • 1 888 909-1373
www.porc-epic.com



Acteur d'un patrimoine dynamique



RURALYS

1642, rue de la Ferme
La Pocatière (Québec)
G0R 1Z0

Courriel : ruralys@bellnet.ca
web : www.ruralys.org

Tél. : (418) 856-6251
Télec. : (418) 856-2087



**LE CENTRE
DE CONSERVATION
DU QUÉBEC**

Sensibilisation
Prévention
Restauration

**30 ANS
D'EXPERTISE AU
SERVICE DU
PATRIMOINE**

Centre
de conservation
Québec



www.cccq.mcccf.gouv.qc.ca